

154, rue Célestin Linder  
42780 VIOLAY  
Tél. : 04.74.63.90.92  
Fax : 04.74.63.95.30  
Mél : [mairie@violay.fr](mailto:mairie@violay.fr)  
Site : [www.violay.fr](http://www.violay.fr)

## **PROCES-VERBAL VALANT COMPTE-RENDU N° 2020/10**

### **DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 décembre 2020 à 20 h**

L'an deux mil vingt et le 08 décembre à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de VIOLAY, dûment convoqués par le maire sortant dans les délais légaux, le 03 décembre 2020, se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

La séance s'est tenue au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal,

- ✓ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
- ✓ Nombre de conseillers municipaux présents : 15
- ✓ Nombre de conseillers municipaux votants : 15

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

CHAVEROT Véronique  
PALAIS Jean-Claude  
COLLON Colette  
POIRON Jean-Pierre  
ESCOFET Danièle  
BISSAY David  
PERRIER Guy  
SERRAILLE Joëlle

DENIS Chantal  
CHAVEROT Gilbert  
GIROUD Marc  
LANGE Audrey  
LAURENT Michel  
BLANCHARD Valérienne  
LAURENT Maël

Excusées :

Désignation du secrétaire de séance : Joëlle SERRAILLE

## **Ordre du jour :**

### **Délibération : Acquisition d'une licence débit de boissons**

Afin de ne pas laisser partir la licence à l'extérieur de Violay et de s'assurer qu'elle sera installée dans le futur commerce place de l'église, il sera proposé au conseil municipal de l'acquérir.

**Délibération :** Mise en œuvre du droit de préemption sur les fonds de commerces. Cette procédure visera uniquement le commerce situé en rez-de-chaussée de l'immeuble Loire-Habitat dont la Commune sera propriétaire.

**Délibération :** DM : Dans le cadre de la cession de la ZA « Les Gagères » à Forez Est, le montant de la vente a été encaissé TTC. De ce fait, il convient de prévoir le versement de la TVA aux impôts. En effet, les crédits correspondants n'ont pas été inscrits au budget lors de son élaboration car il était prévu de percevoir le montant HT.

### **Délibération : Lotissement les Violettes – Tranche II**

Approbation des travaux de viabilisation de la deuxième tranche (Devis SIEL – SIEMLY – SUEZ – EIFFAGE)

Demande de subvention au titre de l'enveloppe territorialisée.

**Délibération : Personnel communal :** contrat de Rodolphine JACQUEMOT au 08 février 2021 pour un an.

**Délibération : Voirie :** Approbation du nouveau tableau de la voirie communale suite aux nouvelles appellations des rues

### **Délibération : Forez-Est - CLECT – Modification du montant de l'attribution de compensation annuelle**

Notre commune a donné son accord de principe à Forez-Est pour participer au versement de l'aide forfaitaire de 1 000 € destinée à soutenir les petites entreprises avec points de ventes impactées par les conséquences de l'épidémie de COVID 19. Cette aide est financée à hauteur de 800 € par la CCFE et 200 € par la Commune d'implantation du commerce. Il est proposé de déduire le montant total de la participation de la commune de notre attribution de compensation annuelle 2021, Forez-Est se chargeant de verser l'aide totale de 1 000 € aux entreprises.

**Délibération : FOREZ EST - Elu référent par commune** pour le dossier des ordures ménagères porté par FOREZ EST dans le cadre des augmentations à venir.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Avancement des Travaux de l'église**
- **Incident sur station d'épuration**
- **Forez-Est :**
  - Diaporama plan de relance
  - PLUI : reprendre délibération pour la minorité de blocage à partir d'avril
  - Campagne tests covid : 18-19-20 décembre place de l'hôpital à Feurs et à Néronde : médecin, infirmières, pharmacien, kiné
  - Mise en place « drive Ludothèque »

### **QUESTIONS DIVERSES**

⇒ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM PRECEDENT**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu précédent.

⇒ **LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A LA DATE DU 10.11.2020**

Réunion du 10 novembre 2020	
2020.09.01	Fixation des tarifs de l'assainissement au 1er janvier 2021
2020.09.02	Tarifs au 1er janvier 2021
2020.09.03	SIEL : travaux secteur des Fayolles
2020.09.04	Travaux de Voirie - Demande de subvention
2020.09.05	SIEL : travaux d'extension du réseau "Chez Balthazard"
2020.09.06	Approbation du rapport assainissement 2019 établi par SUEZ
2020.09.07	DM 03 et 04 budget principal
2020.09.08	Vœu pour l'ouverture des commerces

1. **Délibération** : Acquisition d'une licence débit de boissons

Afin de ne pas laisser partir la licence à l'extérieur de Violay et de s'assurer qu'elle sera installée dans le futur commerce place de l'église, il est proposé au conseil municipal de l'acquérir auprès de Laurent Berger au prix de 3.000 €. Cette licence pourra être incluse dans le bail du futur multi-service.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de la licence.**

Il est donc nécessaire de passer un DM de façon à débloquer le montant nécessaire. Il est proposé de prendre ces 3.000 € sur le budget des repas de la cantine qui n'ont pas été consommés pendant le 1<sup>er</sup> confinement.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la DM.**

2. **Délibération** : Il est proposé de délibérer afin de mettre en œuvre du droit de préemption sur les fonds de commerces. Cette procédure vise uniquement le commerce situé en rez-de-chaussée de l'immeuble Loire-Habitat dont la Commune sera propriétaire, ceci afin d'en sécuriser l'avenir. Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la mise en œuvre de la procédure qui nécessite un avis de la CCI.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

3. **Délibération** : DM : Dans le cadre de la cession de la ZA « Les Gagères » à Forez Est, le montant de la vente a été encaissé TTC, comme inscrit sur le budget. Il est néanmoins nécessaire de reverser la TVA aux impôts. Le Trésorier nous propose de diminuer d'autant le montant inscrit sur le budget et il fera lui-même le versement de TVA. Il n'y a donc pas lieu d'effectuer une DM.

4. **Délibération** : Lotissement les Violettes – Tranche II

Plusieurs demandes de terrains constructibles ont été reçues en mairie. Une annonce sera mise en ligne sur le Bon Coin afin de proposer des pré-ventes et de sécuriser ainsi le coût des travaux de viabilisation de la seconde tranche, sans que la Commune n'ait à effectuer une avance de trésorerie. Le total des devis de : SIEL – SIEMLY – SUEZ – EIFFAGE est de 132.000 €. Nous devons donc pré-vendre entre 2 et 3 lots. Le conseil municipal délibère sur le prix de vente du m<sup>2</sup> à 62€, sachant que la TVA sur marge sera appliquée à la vente (env. 15%).

Une demande de subvention au titre de l'enveloppe territorialisée pourrait être déposée auprès du Département.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité :**

- Le projet d'extension du lotissement pour un montant de 132 000 € HT,
- Le prix de vente des lots fixé à 62 € TTC,
- La demande de subvention auprès du Département.

5. **Délibération : Personnel communal** : contrat de Rodolphine JACQUEMOT au 08 février 2021 pour un an.  
**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat.**
6. **Délibération : Voirie** : Approbation du nouveau tableau de la voirie communale suite aux nouvelles appellations des rues.  
Les voies communales et les rues du village ayant été renommées lors de la numérotation, il est nécessaire de réactualiser les tableaux en ce sens. En effet, ce tableau devra être transmis au Département afin de pouvoir bénéficier des subventions de voirie en conséquence.  
**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau de la Voirie communale.**
7. **Délibération : Forez-Est - CLECT – Modification du montant de l'attribution de compensation annuelle suite à l'aide versée aux commerces locaux**  
Notre commune a donné son accord de principe à Forez-Est pour participer au versement de l'aide forfaitaire de 1 000 € destinée à soutenir les petites entreprises avec points de ventes impactées par les conséquences de l'épidémie de COVID 19. Cette aide est financée à hauteur de 800 € par la CCFE et 200 € par la Commune pour chaque dossier. Il est proposé de déduire le montant total de la participation de la commune de notre attribution de compensation annuelle 2021, Forez-Est se chargeant de verser l'aide totale de 1 000 € aux entreprises.  
Le même dispositif sera reconduit pour le second confinement et sera versé sur 2021.  
**Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**
8. **Délibération : FOREZ EST - Elu référent par commune** pour le dossier des ordures ménagères porté par FOREZ EST dans le cadre des augmentations à venir. Mme le Maire propose JC PALAIS qui siège déjà à la commission des déchets à Forez Est.  
**Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**
9. **INFORMATIONS DIVERSES :**
- **Avancement des Travaux de l'église**  
Les travaux avancent bien. Toute la zinguerie a été reprise, ainsi que les vitres extérieures des vitraux. De fait, l'intérieur est totalement protégé des infiltrations d'eau, et les peintres ont presque terminé la reprise de la voûte. Les premiers coups de peinture (sur la voûte) seront passés cette semaine.
  - **Incident sur station d'épuration**  
Une arrivée de graisse très importante a été constatée à la station il y a deux semaines. Il s'agit d'un nettoyage du réseau d'assainissement en sortie de l'usine de la Berchère qui a précipité une quantité anormale de graisse. De fait, la station a dû fonctionner jour et nuit de façon optimale pour venir à bout de cette pollution. Il est à souligner qu'une turbine a été endommagée et a été réparée rapidement, mais que déjà 3 turbines ont dû être changées alors que la station n'a pas 10 ans, ce qui met en avant le caractère problématique du traitement des graisses.  
Une réunion a eu lieu avec la Sté Rochebillard et Blein ainsi qu'une visite sur site, de façon à trouver des solutions pérennes pour que ce genre d'incident ne se reproduise pas. Des améliorations ont déjà été apportées.
  - **Forez-Est :**
    - **FRANCE RELANCE** : il s'agit du plan de relance initié par l'Etat pour les deux prochaines années, suite à la crise provoquée par le COVID. Ce plan de relance comporte 3 axes :
      - La transition écologique (30 Md €)
      - La compétitivité (34 Md €)

- La relance sociale et territoriale (36 Md €)  
Il s'adresse aux collectivités et pourrait être intéressant au niveau de l'isolation thermique de nos bâtiments (par ex. la scierie Giroud pour la cantine et la médiathèque) et aux entreprises par le biais de la relocalisation des industries et des projets innovants.

- **PLUI** : La délibération pour la minorité de blocage concernant le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) devra être reprise à partir d'avril selon les directives gouvernementales : En effet, Suite à la loi du 14 novembre 2020 portant prorogation de l'état d'urgence, le transfert de la compétence prévu initialement le 1er janvier 2021 a été reporté au 1er juillet 2021. Les délibérations des communes pour la minorité de blocage concernant le PLUi pourront être prises entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2021. De fait, les délibérations déjà prises par les communes ne seront pas prises en compte, il conviendra de délibérer à nouveau.

- **Campagne tests covid** : une campagne de tests COVID est lancée par la Région et aura lieu les 18-19-20 décembre place de l'hôpital à Feurs et à la salle de l'ancienne cure à Néronde. Des informations précises seront envoyées par violay.info la semaine prochaine.

- **Mise en place « drive Ludothèque »** - Un mini-bus transformé en ludothèque était présent vers l'école ce matin afin de proposer des jeux aux enfants. Nous attendons le retour concernant l'intérêt qu'il a suscité.

#### 14 . QUESTIONS DIVERSES

**Signalétique** : fin de la pose – Il manque un panneau Violay Meubles au début de la rue de la Berchère. Il sera livré fin décembre / début janvier.

**TOTAL** : La consommation de carburant à la station TOTAL est en hausse importante :

- SEPT 36.458 L
- OCT 40.051L
- NOV 28.610 L

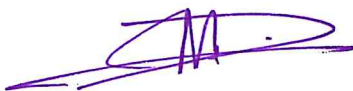
#### Commerces :

- La boulangerie du haut vient d'être vendue. Mr Vacher et Mlle Valente ouvriront le 16 décembre. Nous leur souhaitons la bienvenue à Violay.
- Le compromis de vente de l'épicerie a été signé par Mr et Mme Colbrand. L'installation des nouveaux propriétaires devrait avoir lieu en début d'année.

**Dany ESCOFET** : Le bulletin municipal sera édité cette fin d'année. Lorsqu'il sera disponible, les conseillers seront avertis pour venir les récupérer en mairie et les distribuer dans les boîtes aux lettres.

**Prochaine Réunion du Conseil Municipal à 20 heures : 19 janvier 2021**

La secrétaire,  
Joëlle SERRAILLE



Fait en Mairie, le 8 décembre 2020,  
Le Maire,  
Véronique CHAVEROT.



**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS !**  
**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.**